



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024 à 18h00

Présents : G. BRACHOTTE / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / S. GODRIE / M-J JACQUIER / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / Y. RHODDE / JJ. VIGOT.

Absents excusés : L. NAISSANT / S. VANDEWEEGHE

Procurations : L. NAISSANT donne procuration à S. GODRIE / S. VANDEWEEGHE donne procuration à G. BRACHOTTE

Secrétaire : M-J JACQUIER

Conseiller suppléant excusé : P. BATON

Le Maire, à l'ouverture de la séance à 18h00, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance. Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, par 14 voix, 0 contre, 1 ne participe pas au vote, l'identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables (ZAER) suite à l'enquête publique ;
- Approuve, par 13 voix, 0 contre, 2 ne participe pas au vote (dont 1 avec procuration), le remboursement des cartes de vœux de la commune au maire ;
- Approuve, à l'unanimité, la constitution d'une commission mixte (élus et citoyens) dans le cadre du passage du Tour de France dans la commune, la première réunion aura lieu le 9 février à 18h30 ;
- Approuve, à l'unanimité, le prêt, pour une courte durée et dans la mesure du possible, la petite salle polyvalente de la commune à titre gracieux aux citoyens de Thorey en Plaine lors d'obsèques ou événements exceptionnelles. Cependant, la salle devra être rendue propre après la location et les déchets devront être emportés.

Questions diverses :

Mme Sophie GODRIE demande si le nouveau KEBAB est ouvert. Le Maire précise qu'il a découvert l'ouverture officielle en début d'année. Que les propriétaires sont venus le voir en mairie mais qu'il était en réunion et qu'il est retourné avec le premier adjoint faire connaissance et demander de bien vouloir déclarer l'enseigne installée.

Monsieur Gilles BRACHOTTE, Maire :

- Fait part de son rendez-vous avec la Direction Générale des Finances Publiques à propos de la TVA sur la construction de la maison de santé et de la possibilité d'appeler le FCTVA ;
- Fait part de la réalisation de l'édition qui sera distribué cette semaine ;
- Fait part de la demande de la communauté de communes de désigner deux citoyens dans le cadre du plan de mobilité en cours de réalisation.

Madame Karine CHEDAL, Adjointe au Maire :

- Fait part de sa rencontre avec le Directeur du Centre Social pour l'action « Plaine écoute » ;
- Fait part que l'agence « AXA » propose une mutuelle pour les citoyens et qu'une réunion avec la commission action-sociale sera réalisée afin d'analyser l'intérêt de la démarche.

Monsieur Jean-Jacques VIGOT, Adjoint au Maire :

- Fait part du problème de tri dans les poubelles de la salle polyvalente à disposition pour la cantine, le périscolaire ainsi que pour les locations du week-end ;
- Fait part des travaux en cours sur la commune.

Monsieur Sébastien BONIN, Adjoint au Maire :

-Fait part de la situation comptable de la collectivité.

Monsieur Jacques MORÉ, conseiller défense :

- Fait part de formations pour des jeunes afin de devenir porte-drapeaux.

Fin de la séance à 20h00

À THOREY EN PLAINE, le 23/01/2024

